

Réunion du 26 mars 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procurat
(s) : Monsieur David HECKEL ayant donné pouvoir à Madame Alice MOREL

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN

Absent(s) :

Rapporteur :

N° CG/2012/12 - Administration générale - 5
Tarifs des régies - Modification des tarifs d'entrée au Vaisseau et au Château du Haut-Koenigsbourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- accorde, lors de la semaine départementale du handicap, du 10 au 17 avril 2012, la gratuité d'entrée au Vaisseau et au Château du Haut-Koenigsbourg à tout visiteur en situation de handicap, sur présentation de sa carte d'invalidité CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)

- modifie l'intitulé de la pièce justificative à présenter au Vaisseau par l'accompagnateur de personne handicapée pour bénéficier de la gratuité, comme stipulé dans l'annexe jointe au rapport.

Les autres tarifs et conditions de gratuité restent inchangés.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120326-66398-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 04/04/12